Morning Mist™/MC Nettoyant et désinfectant neutre

Révision: 2018-11-28 **Version:** 01.0

1. IDENTIFICATION

Nom du produit:	Morning Mist™/MC Nettoyant et désinfectant neutre
Code du produit:	4530720, 4298151, 100849198
FDS #:	MS0801240
Utilisation recommandée:	• Désinfectant • Industriel/Institutionnel • Ce produit doit être dilué avant toute utilisation
Utilisations déconseillées:	Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

Producteur, importateur, fournisseur
Siège social aux États-Unis
Diversey, Inc.
P.O. Box 19747
Charlotte, NC 28219-0747
Phone: 1-888-352-2249
Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : www.diversey.com

Siège social au Canada
Diversey, Inc. - Canada
3755 Laird Road Units 8-11
Mississauga, Ontario L5L 0B3
Phone: 1-800-668-7171

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1C
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

Mention d'avertissement: **Danger.**

Déclarations sur les risques et la sécurité

CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES.
Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Ne pas respirer la brume. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques, de longs gants résistant aux produits chimiques, des vêtements de protection et des souliers de protection lors de la pulvérisation et de l'essuyage. Ne pas pulvériser vers le visage. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:. Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS MÉLANGER AVEC DES JAVELLISANTS OU UN AUTRES PRODUIT OU PRODUIT CHIMIQUE. Peut réagir et émettre du chlore gazeux.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objet
Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué @ 1:64
Ce produit, lorsque dilué tel qu'indiqué sur l'étiquette, n'est pas classifié comme dangereux en conformité avec la norme 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA (HazCom 2012 - SGH) et aux règlements canadiens sur les produits dangereux (HPR) (WHMIS 2015-GHS).

Déclarations sur les risques et la sécurité
Pas nécessaire.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ingrédients classifiés

Composant(s)	CAS #	% en poids
Alcools éthoxylés	68131-39-5	1 - < 3%
N-Alkyl chlorure de diméthylbenzylammonium	68424-85-1	1 - < 3%
octyldécylméthylamine	32426-11-2	1 - < 3%
chlorure de diméthyldioctylammonium	5538-94-3	> 0.1 - < 1%
Chlorure de didécyldiméthylammonium	7173-51-5	> 0.1 - < 1%

*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.
Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes.
PAR INHALATION : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.
Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Produit Dilué:

Les Yeux: Rincer abondamment à l'eau.
Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires
PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires
Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposion (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention Aucune méthodes spéciale n'est requise
Moyen d'extinction approprié Sans objet.
Dangers spécifiques Sans objet.

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage : Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneures vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS MÉLANGER AVEC DES JAVELLISANTS OU UN AUTRES PRODUIT OU
PRODUIT CHIMIQUE. Peut réagir et émettre du chlore gazeux. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT
Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Niveau d'aérosol (le cas échéant) : Sans objet.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition: Ce produit, tel que fourni, ne contient pas de matières dangereuses soumises à des limites d'exposition professionnelle établies par les organismes de réglementation régionaux.

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:
Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc.

Protection individuelle

Protection des yeux: Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
Protection des mains: Gants résistants aux produits chimiques.
Protection de la peau et du corps: des articles chaussants de protection. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.
Protection respiratoire: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:
Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

Protection individuelle

Protection des yeux: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des mains: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire: Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène: A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière: Liquide
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.
Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.
Point/intervalle de fusion indéterminé
Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.
Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.
Densité 8.37 lbs/gal 1.004 Kg/L
Masse volumique apparente Pas d'information disponible.
Point d'éclair > 200 °F > 93.4 °C
Viscosité: 0 Pas d'information disponible.
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 0.7 % *
Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.
Sustained combustion: Sans objet.
Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé **- inférieure:** indéterminé

Couleur: Turbidité Transparent, **primaire** Bleu **secondaire** Vert
Odeur: primaire Frais
Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Température de décomposition: Indéterminé
Solubilité: complètement soluble
Densité relative (relativement à l'eau): 1.004
Densité gazeuse: Pas d'information disponible.
Pression de vapeur: Pas d'information disponible.
Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.
Phosphore élémental: 0.00 % by wt.
pH 7
La corrosion des métaux: Non déterminé

@ 1:64
pH de la solution diluée 7
Point d'éclair de la dilution: > 200 °F > 93.4 °C
% COV par poids dse la dilution d'emploi 0.01%

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Reactivity: Not Applicable
Stabilité Le produit est stable

Produits de décomposition dangereux	Aucun raisonnablement prévisible.
Matières à éviter	Agents d'oxydation. Surfactant anionique. Ne pas mélanger avec des produits chlorés (tels que les javellisants).
Conditions à éviter	Pas d'information disponible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:
Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme
Contact avec la peau: Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).
Contact avec les yeux: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.
Ingestion: Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.
Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.
Sensibilisation: Aucun effet connu.
Target Organs (SE): Aucun à notre connaissance.
Target Organs (RE): Aucun à notre connaissance.

Inscriptions comme cancérogènes: L'alcool éthylique est seulement classé comme un agent cancérogène du groupe 1 par le CIRC et California Proposition 65 lorsqu'il est destiné à la consommation dans des boissons alcoolisées. Nous ne produisons pas de boissons alcoolisées; par conséquent, l'alcool éthylique n'est pas considéré comme un agent cancérogène dans nos produits.

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg):	>5000
(ETA) - par voie cutanée (mg/kg):	>5000

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistance et dégradabilité Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :
Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):
Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Entreposage des pesticides :
Consultez l'étiquette du produit.

Entreposage des pesticides :

Consultez l'étiquette du produit.

Éliminant du contenant :
Consultez l'étiquette du produit.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé.
Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Non réglementé.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Déscription du connaissement DOT (voie terrestre) UN1903, DISINFECTANTS, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S., (quaternary ammonium compounds), 8, III

Déscription du voie maritime connaissement UN1903, DISINFECTANTS, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S., (quaternary ammonium compounds), 8, III, MARINE POLLUTANT

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Réglementation des É.-U.

CERCLA/ SARA

Réglementation Canadienne

Ce produit chimique est un produit enregistré canadien avec DIN et fait l'objet de certaines exigences en matière d'étiquetage pour les désinfectants en vertu de règlements nationaux. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations sur les risques requis pour les fiches signalétiques (FS), et les étiquettes en milieu de travail pour les produits non désinfectants par le HPR (SIMDUT 2015). Cette FS a été préparée en vertu du critère HPR (SIMDUT 2015), ce qui peut engendrer des différences entre l'étiquette et le langage de la FS.

DIN No. : 02248024

Composant(s)	CAS #	NPRI
Alcool éthylique	64-17-5	X

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)
Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3
Inflammabilité 0
Instabilité 0
Information supplémentaire -

Produit Dilué:
Santé 0
Inflammabilité 0
Instabilité 0
Information supplémentaire -

Révision: 2018-11-28
Version: 01.0

Cause de la révision: Sans objet
Préparé par : NAPRAC
Avis supplémentaire • Contient un parfum additionné - voir la description précise sous la rubrique " Odeur " de la Section 9.

Avis au lecteur: Ce document a etè prèparè de sources considèrèes techniquement sèrieuses. If ne constitue pas une garantie, ènoncèe ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il posè'de toutes les donnèes en cours, en regard de son utilization particulière et qu'il respecte tous les règlements fèdèraux, des ètats, provinciaux et municipaux.